

# Option de détermination Art Danse en série littéraire

lundi 22 juin 2009, par [J. Carozzi](#)

## Qu'est-ce que l'option obligatoire Art-Danse ?

Il s'agit d'un enseignement de spécialité inclus dans l'emploi du temps. Il répond à trois objectifs, être à la fois :

- Danseur
- Spectateur
- Chorégraphe

L'élève devra danser, observer, analyser le mouvement, connaître l'histoire de la danse et sa culture spécialisée, enfin chorégraphe (écrire la danse).

Les cours :

- 3 heures par semaine en SECONDE de détermination
- 5 heures par semaine en PREMIERE littéraire
- 5 heures par semaine en TERMINALE littéraire

**Au BAC : Coefficient 6 (3 à l'écrit, 3 en pratique)**

## Le Programme

Cette formation permet à l'élève de découvrir les éléments fondamentaux de la danse par l'approche artistique et culturelle, tout en s'appuyant sur sa sensibilité.

Les deux composantes fondamentales du programme seront travaillées en étroite relation avec des partenaires artistiques (le Ballet d'Europe et la Cie Kelemenis) :

- La composante pratique visera à assumer ses partis pris chorégraphique et poétique, la double expérience de danseur et chorégraphe se fera par l'étude des éléments chorégraphiques et syntaxiques, par l'approche de construction chorégraphique et par la mise en œuvre des éléments fondamentaux dansés.
- La composante culturelle questionnera des œuvres choisies dans le patrimoine chorégraphique. Cet enseignement visera à faire de l'élève un spectateur « averti » et critique, capable d'observer, d'analyser les pratiques et les œuvres, de les situer dans leur contexte historique, artistique et technique ; de débattre des questions posées (partis pris corporels, procédés de construction, relations aux autres arts...) Les élèves devront obligatoirement assister aux spectacles locaux.

## Les débouchés

Tous ceux accessibles avec un baccalauréat littéraire : Études universitaires : Lettres, Psychologie, histoire, sociologie, STAPS, Droit, Beaux-Arts...

Vers l'éducation nationale : Professeur de lettres, EPS avec une spécialité. DESS universitaire...

Vers les métiers paramédicaux : Rééducation fonctionnelle, psychothérapeute, analyste du mouvement, kinésiologie...

Mais aussi : Journalisme, critique d'art...

Et pourquoi pas vers un DE danse, professeur de danse privé, professeur au conservatoire, professeur d'école municipal. Notateur, Danseur, chorégraphe